

COMPTE-RENDU DE LA CLE

Vendredi 20 décembre 2013 à Riec sur Belon

Le 20 décembre 2013 dans la salle polyvalente de Riec sur Belon, se réunissaient les membres de la commission locale de l'eau du SAGE « Sud Cornouaille », présidée par son président Monsieur Roger LE GOFF.

1. PREAMBULE :

M. Roger LE GOFF introduit la séance. **Sébastien MIOSSEC** est désigné secrétaire de séance. Avec 18 présents et 8 pouvoirs, le quorum est atteint, la réunion peut donc démarrer.

M. Roger LE GOFF informe que les points présentés ce jour ont été vus préalablement avec les membres du bureau lors d'une réunion qui s'est tenue le 6 décembre à Fouesnant.

A l'ordre du jour :

- Etat des lieux et diagnostic du SAGE
- Rapport d'activité 2012
- Bilan 2013 et prévisionnel 2014
- Les prochaines étapes du SAGE

Avant de démarrer la présentation, **M. Roger LE GOFF** procède à la validation du compte rendu de la précédente CLE en date du 30 octobre 2013 qui est approuvé à l'unanimité.

Présentation :

Les documents présentés ont été adressés au préalable par mail ou via le site internet du SAGE. Seuls les éléments financiers 2013/2014 sont remis au format papier en cours de réunion.

1. Etat des lieux et diagnostic du SAGE :

Monsieur Roger LE GOFF, passe la parole aux représentants du groupement d'études ARTELIA/IDEA Recherches afin qu'ils présentent de manière succincte l'état des lieux et le diagnostic.

Laurette LEGRAS rappelle les objectifs de l'état des lieux et du diagnostic, la méthodologie de travail adoptée ainsi que le contenu des documents. Dans un souci de transparence et d'appropriation, les documents avaient été soumis à l'avis des acteurs locaux via la CLE et les commissions thématiques. Près de 250 remarques ont ainsi été collectées et concernaient :

- La forme :
 - Quelques « coquilles » dans le texte, notamment dans certaines dénominations (nom de syndicats, de communautés de communes, de cours d'eau, ...)
 - Un travail de réorganisation de certains chapitres constituant le dossier d'état des lieux (réflexion avec la cellule d'animation du SAGE sur un remaniement partiel de certaines parties).

- Le fond :
 - Des demandes de compléments
 - Mise à jour de certaines données / informations collectées
 - Des demandes d'investigations complémentaires
 - Des remarques relevant des phases ultérieures du SAGE : diagnostic et/ou scénario tendance

Ces remarques ont été analysées par le bureau de la CLE puis intégrées selon leur pertinence dans les rapports.

Avant de procéder à la validation des documents, **Monsieur Roger LE GOFF**, remercie l'ensemble des acteurs pour leur mobilisation aux réunions et leurs contributions sur les rapports. En effet, l'année 2013 a été marquée par un nombre important de réunions : 5 du bureau, 4 de la CLE et 6 des commissions thématiques.

Il remercie par ailleurs la collaboration des présidents de commission (Sébastien MIOSSEC, Gérard MARTIN, Gilbert MONFORT et Marcel JAMBOU)

Ces réunions ont été complétées par une vingtaine d'entretiens individuels réalisés par IDEA Recherches.

Remarques :

- **René LANDRAIN** demande à ce que les documents soient transmis au format papier.
- **Morgane LEFEBVE** rappelle que l'ensemble des comptes rendus et supports de réunion seront téléchargeables sur le site internet via l'espace membres. Concernant les rapports d'état des lieux et de diagnostic, il est proposé aux membres de la CLE qu'ils inscrivent sur la liste d'émargement s'ils souhaitent obtenir la version finale des rapports au format papier. Néanmoins, il est également rappelé que dans une logique de développement durable, la transmission par voie électronique des documents sera privilégiée.
- **Stéphane GAROT** demande si les documents de travail seront accessibles au grand public une fois validés. **Morgane LEFEBVE** confirme en précisant que les documents validés seront téléchargeables dans l'espace documentation du site internet.
- **Stéphane GAROT** demande par ailleurs, à ce qu'un lien vers le site GESTEAU (site national des SAGE) soit également créé.

Monsieur Roger LE GOFF procède à la validation des documents qui sont approuvés à l'unanimité.

Après avoir été remercié par Monsieur le Président, le groupement d'études ARTELIA et IDEA Recherches quitte la salle.

2. Rapport d'activité 2012 :

Le bilan de l'année 2012 a déjà été présenté aux membres de la CLE lors d'une réunion le 12 décembre 2012. Conformément à l'article R.212-34 du code de l'environnement, ce bilan doit être formalisé dans un rapport d'activité devant être soumis à la CLE puis transmis au comité de bassin.

Le rapport d'activité 2012 a donc été transmis préalablement aux membres de la CLE via le site internet. Ce dernier se compose :

- d'un bilan synthétique organisé en fiche action,
- d'un ensemble d'annexes détaillant chaque programme opérationnel (Plan de lutte contre les algues vertes, volet milieux aquatiques cours d'eau sur les différents sous territoires...).

Monsieur le Président procède à la validation du rapport d'activité 2012 qui est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan 2013 et prévisionnel 2014

Morgane LEFEBVE commence par présenter les moments marquants de l'année à savoir :

- La réalisation de la première étape du SAGE (état des lieux et diagnostic),
- La mobilisation accrue de l'ensemble des acteurs locaux,
- La montée en charge des actions sur le terrain,
- La mise en ligne sur le site internet.

Après avoir transmis au format papier les éléments financiers 2013/2014, **Morgane LEFEBVE** procède à leur présentation de manière synthétique en distinguant le volet « élaboration du SAGE » et le volet « opérationnel », ce dernier étant détaillé par sous territoire (Odet-Aven hors PAV, PAV et Aven Belon Merrien).

Le bilan financier présenté ce jour n'est pas exhaustif, car :

- d'une part, l'ensemble des factures n'a pas encore été réceptionné,
- mais surtout, les éléments financiers dépendants des maîtres d'ouvrage autre que les trois communautés de communes ne sont pas connus. Ces maîtres d'ouvrage peuvent être des organismes de conseil agricole, des communes, syndicats d'eau, agriculteurs, particuliers.....

Un courrier sera adressé à l'ensemble des communes et syndicats d'eau début 2014 afin de préciser le bilan financier pour 2013.

Au regard du bilan financier présenté ce jour, le taux de réalisation serait de 51% pour les opérations de bassin versant. En effet, sur les 1 807 589 € budgétisés pour 2013, 915 340€ seraient consommés et répartis comme suit :

- 31% sur les bassins versants Aven/Belon/Merrien,
- 28 % sur les bassins versants « algues certes »,
- 24% sur les bassins versants de l'Odet à l'Aven (hors PAV),
- 17% pour le SAGE.

Certaines des actions non réalisées sur 2013, seront donc reportées sur 2014.

Concernant le prévisionnel 2014, ce dernier a été réajusté par rapport à la version présentée en 2012. En effet, il tient compte du bilan 2013 et intègre par conséquent, le report de certaines actions non réalisées. Aussi, le budget prévisionnel initial pour 2014 qui était de 3 318 314€ est porté à 3 660 204 € avec une répartition comme suit :

- 10% sur les bassins versants Aven/Belon/Merrien,
- 48 % sur les bassins versants « algues certes »,
- 9% sur les bassins versants de l'Odet à l'Aven (hors PAV),
- 6% pour le SAGE,
- 27% autres dispositifs.

Monsieur François POINCELET demande pourquoi aucun budget n'apparaît sur la ligne « Ouvrages Grenelle » alors que des actions sont en cours.

Morgane LEFEBVE indique qu'à ce jour, elle ne dispose pas de ces éléments financiers comme ceux d'ailleurs de la plus part des autres maîtres d'ouvrages (en dehors des actions BV).

Monsieur Sébastien MIOSSEC rappelle la difficulté de recenser les éléments financiers pour l'ensemble des maîtres d'ouvrage dans le domaine de l'eau sur le territoire du SAGE. Comme indiqué précédemment, un courrier sera adressé aux communes et syndicats d'eau afin de recenser leurs projets pour 2014.

Concernant les « ouvrages Grenelles », **Monsieur Stéphan GAROT** rappelle que la majorité appartient à des propriétaires privés. Il sera donc particulièrement difficile de recenser leurs projets.

Monsieur François POINCELET indique que pour ce cas précis, les associations pourraient se porter maîtres d'ouvrage si elles avaient l'assurance d'être suivies par les partenaires.

N'ayant plus de remarque, Monsieur le Président procède à la validation des documents qui sont approuvés à l'unanimité. Ces documents pourront donc être soumis aux instances communautaires et celle des partenaires financiers.

4. Les prochaines étapes du SAGE

Après avoir rappelé les grandes étapes d'élaboration du SAGE, **Morgane LEFEBVE** présente le calendrier prévisionnel d'ici son approbation.

L'année 2014, sera fortement impactée par la période électorale. En effet suite aux élections, un arrêté modificatif de la CLE devra être pris par le Préfet. Le planning présenté ce jour est bâti sur la parution potentielle d'un arrêté en mai/juin. Dans un souci démocratique, la première réunion de la CLE (juillet) sera consacrée à l'élection de nouveaux représentants (Présidents, vice-présidents et membres du bureau).

Les objectifs fixés pour 2014, sont la validation des scénarios et de la stratégie de manière à valider le SAGE en mars 2015 pour une approbation finale d'ici la fin 2015. Les grandes étapes sont donc les suivantes :

- 1^{er} semestre 2014 :
 - Sensibilisation des nouveaux élus sur le SAGE
 - Elaboration des scénarios
- Septembre 2014 : Validation des scénarios
- Novembre 2014 : Validation de la stratégie
- Mars 2015 : Validation du SAGE (PAGD, Règlement...)
- Avril à novembre 2015 : Consultation des instances
- Décembre 2015 : Approbation finale

Afin de répondre à ces différentes étapes, la structure porteuse se fera assistée par un bureau d'études qui sera retenu fin février 2014.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Monsieur LE GOFF remercie l'ensemble des membres présents et clôture la séance. M. Sébastien MIOSSEC invite les membres de la CLE à poursuivre les échanges autour d'un verre de l'amitié.



Liste de présence

Collège	Structure	Représentant	CLE du 20/12/13
Collectivités territoriales	Conseil Regional	Mme Gaëlle LE MEUR	présente
	Conseil Général	Mme Nathalie CONAN	excusée
		Mme Nicole ZIEGLER	présente
	CCPF	M.Roger LE GOFF	présent
		M.André GUILLOU	excusé
	Benodet	M.Christian PENNANECH	exc_pouvoir RLG
	Clohars Fouesnant	M.Michel LAHUEC	présent
	La Forêt Fouesnant	M.Raymond PERES	exc_pouvoir Michel LAHUEC
	CCA	Jean Claude SACRE	excusé
		M.Gerard MARTIN	présent
	Melgven	Mme Michelle HELWIG	présente
	Pont Aven	M.Jean Marie LE NAOUR	absent
	Concarneau	M.André FIDELIN	absent
	Rosporden	M.Gilbet MONFORT	présent
	COCOPAQ	M.Nicolas MORVAN	excusé
		M.Marcel JAMBOU	présent
	Scaër	Mme Paulette PEREZ	absente
	Le Trevoix	M.Daniel HANOCH	absente
	Moëlan sur Mer	M.Gilbert DULISCOUET	excusé
Riec sur Belon	M.Sebastien MIOSSEC	présent	
Syndicat de Clohars Fouesnant	M.Christian RIVIERE	excusé	
Usagers	CA29	M. Jean Michel LEBRETON	présent
	CCI29	M. Jean Yves LE FLOCH	absent
	Chambre des métiers	M.Michel GUEGUEN	absent
	GAB 29	M.Stepahne POUPON	présent
	Comité regional des pêches	M.RAYMOND BOURHIS	absent
	Comité regional conchylicole	M.Ronan LE FAOU	excusé
	QCD	M.Luc MALLET	excusé
	Propriétaires fonciers	Mme Evelyne JOURDRAIN	présente
	ERB	M. Hubert MEIGNEN	excusé mandat GAB29
	UFC Que Choisir	M.Jean Pierre OSMAS	Absent
	FD pêche	M.François POINCELET	présent
	ASC	M.René LANDRAIN	présent
	Nautisme en Finistère	M.Marc BERCON	excusé mandat FDPêche
Services de l'Etat	Prefet coodonateur de bassin		excusé mandat DREAL
	Préfet du Finistère	M.Jean Luc VIDELAINE	Représenté par L.GIMONT
	MISE		Représentée par S.GAROT
	ONEMA		Peprésenté par F.OLLIVIER
	DDTM		Représentée par P.GUEHENNEC
	ARS		excusé mandat MISE
	DREAL		Représenté par T.COLL
	AELB	Pierre PRODHOMME	Excusé mandat DDTM

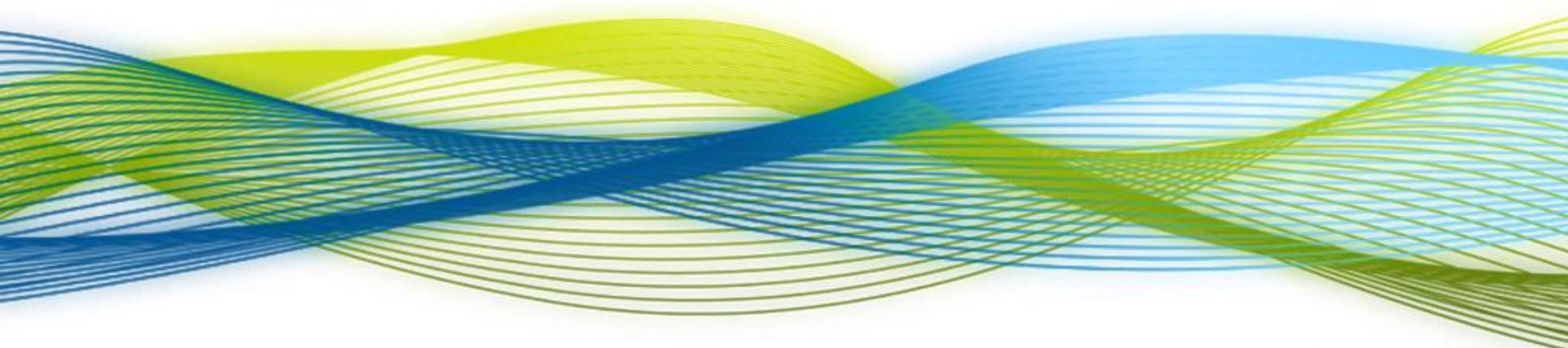
Ont également participé à cette réunion :

- Pour le CG29 : Vladimir DELAPOUGE
- Pour la COCOPAQ : Pascal NICOL
- Pour CCA : Lisa LAMARCHE
- Pour la CCPF : Morgane LEFEBVE
- Pour ARTELIA : Laurette LEGRAS
- Pour IDEA Recherches : Marie BERHA et Philippe MARTIN



Réunion de la CLE

Riec sur Belon, le 20/12/13



A l'ordre du jour :

- 1. Etat des lieux et diagnostic du SAGE**
- 2. Rapport d'activité 2012**
- 3. Bilan 2013 / prévisionnel 2014**
- 4. Les prochaines étapes du SAGE**

I. Etat des lieux et diagnostic

⇒ Intervention d'ARTELIA et d'IDEA Recherches



RAPPEL DE LA DEMARCHE

LES OBJECTIFS DE L'ETAT DES LIEUX ET DU DIAGNOSTIC

> L'ETAT DES LIEUX EST DESTINE A :

- *Recenser les données existantes concernant chacun des milieux et usages*
- *Réaliser un état « zéro » des milieux, usages et acteurs à partir des données existantes*
- *Analyser, synthétiser et cartographier ces données*

> LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE VISE QUANT A LUI A :

- *Identifier les causes d'altération et/ou de satisfaction des milieux*
- *Hiérarchiser les enjeux*
- *Identifier d'éventuels secteurs prioritaires*
- *Mettre en avant les potentiels manques dans la connaissance des milieux et usages*
- *Identifier et connaître les groupes d'acteurs et des usages impliqués dans la gestion de l'eau (jeux d'acteurs, conflits d'usages et blocages, leviers d'action)*

RAPPEL DE LA DEMARCHE

> CES DOCUMENTS SONT BASES SUR :

- Un recensement et une collecte des données concernant les usages et les milieux, plus particulièrement sur les thématiques suivantes :
 - Milieu physique
 - Ressources en eaux de surface et souterraines
 - Qualité des eaux de surface et souterraines
 - Foyers de pollution et assainissement
 - Inondations
 - Fonctionnement des milieux aquatiques et des espaces associés
 - Problématiques spécifiques du littoral
 - Principaux indicateurs socio-économiques
- Le travail des commissions thématiques qui se sont réunies chacune à deux reprises pour travailler sur des problématiques techniques spécifiques
- Les entretiens personnalisés : recueil des perceptions au cours de 25 entretiens

ETAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC

LES DOCUMENTS REMIS :

– Un rapport d'état des lieux :

- ➔ *Synthèse thématique issue de la bibliographie et résumant la connaissance sur les principaux thèmes par milieux, usages et groupes d'acteurs*
- ➔ *Un atlas cartographique accompagnant les données analysées au sein du rapport*
- ➔ *Un rapport d'annexes*

– Un rapport de diagnostic (intégrant la cartographie)

CHAPITRE 1
CONTEXTE GENERAL DU SAGE SUD-CORNOUAILLE

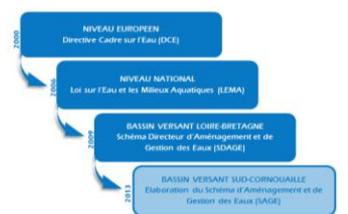
Depuis la première loi sur l'Eau du 16 décembre 1964, la politique française de l'eau en France n'a cessé d'être modernisée et complétée afin de répondre aux enjeux fondamentaux que sont :

- l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des eaux usées pour tous,
- la prévention des risques liés à l'eau,
- la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques,
- la prévention des pollutions permanentes et accidentelles,
- le développement durable des activités liées à l'eau (industries, loisirs, transport...),
- l'assurance d'une production agro-alimentaire ayant des impacts limités sur le milieu et les ressources.

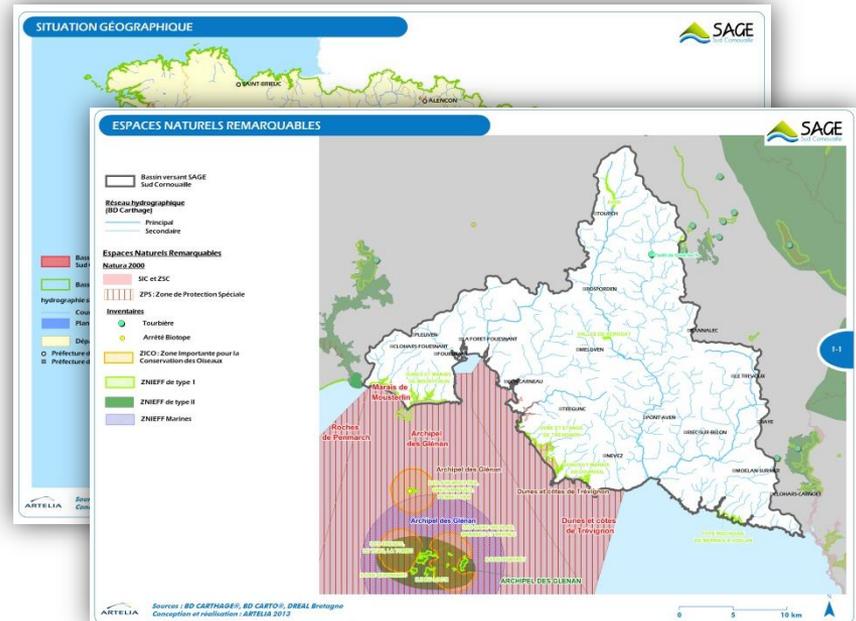
La gestion de l'eau actuelle est basée à la fois sur la législation française et des directives européennes spécifiques. Les SAGES sont des outils répondant à un objectif de mise en application de la réglementation européenne à l'échelle opérationnelle des bassins versants.

Initié par la Loi sur l'Eau de 1992, le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) définit les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de préservation des ressources en eau à l'échelle des bassins versants, ainsi que les actions et mesures nécessaires à l'atteinte de ces objectifs.

Il constitue un document de planification construit collectivement par une Commission Locale de l'Eau (CLE) regroupant divers représentants des acteurs du territoire concerné (Etat, collectivités locales et usagers).



CHAPITRE 1 – CONTEXTE GENERAL DU SAGE SUD-CORNOUAILLE



ORGANISATION DES DOCUMENTS

ETAT DES LIEUX :

1. CONTEXTE GENERAL DU SAGE SUD-CORNOUAILLE
2. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES GENERALES DU TERRITOIRE
3. RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX DOUCES SUPERFICIELLES
4. RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES
5. RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX LITTORALES
6. PATRIMOINE NATUREL ET MILIEUX AQUATIQUES
7. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE
8. PRESSIONS EXERCEES SUR LA RESSOURCE EN EAU
9. GESTION DES RISQUES ET DES DECHETS
10. ACTEURS ET PROGRAMMES ENGAGES

ORGANISATION DES DOCUMENTS

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE :

*approche
socio-économique*

1. ANALYSE DES JEUX D'ACTEURS

2. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

3. QUALITE DES EAUX DOUCES SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES

4. DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE EN EAU

5. MILIEUX NATURELS ET AQUATIQUES CONTINENTAUX

- Volet « cours d'eau » : habitats et espèces inféodées (faune piscicole)
- Volet « milieux naturels » du bassin versant amont : zones humides et bocage

*approche
technique
environnementale*

6. MILIEU MARIN

- Qualité bactériologique des eaux et des coquillages
- Habitats marins et espèces inféodées
- Proliférations algales
- Sédimentologie dans les estuaires

7. RISQUES NATURELS LIES A L'EAU

- Inondations
- Submersion marine

**LES ENJEUX
DEFINIS**

8. LES ENJEUX DU TERRITOIRE SUD-CORNOUAILLE

BIAN DES ENJEUX DE TERRITOIRE

ENJEUX TRANSVERSAUX

LE TERRITOIRE

Conciller les activités humaines et économiques avec les objectifs liés à la ressource en eau et à la préservation des écosystèmes aquatiques dans leur globalité

LA GOUVERNANCE

Améliorer la gouvernance territoriale en renforçant la coopération entre élus, la coordination entre les services concernés, et l'articulation entre les différents dispositifs engagés sur le territoire

HOMOGENEISATION DES CONNAISSANCES

Étendre le suivi physico-chimique des eaux superficielles sur le bassin Aven-Belon-Merrien
Améliorer la connaissance de la qualité des eaux souterraines
Développer les diagnostics courts d'eau sur les bassins Belon / Merrien
Développer les diagnostics bocage sur le bassin Aven / Ster-Goz

ENJEU QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES

- Réduire les pollutions diffuses sur le bassin versant
- Poursuivre les opérations d'amélioration de la qualité des eaux

ENJEU DISPONIBILITE DES RESSOURCES EN EAU

- Concilier les usages et la gestion quantitative de la ressource en eau
- Enjeu fort autour de la quantité d'eau disponible ; évoqué par les acteurs comme étant un potentiel facteur limitant au développement du territoire

ENJEU QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES ET NATURELS

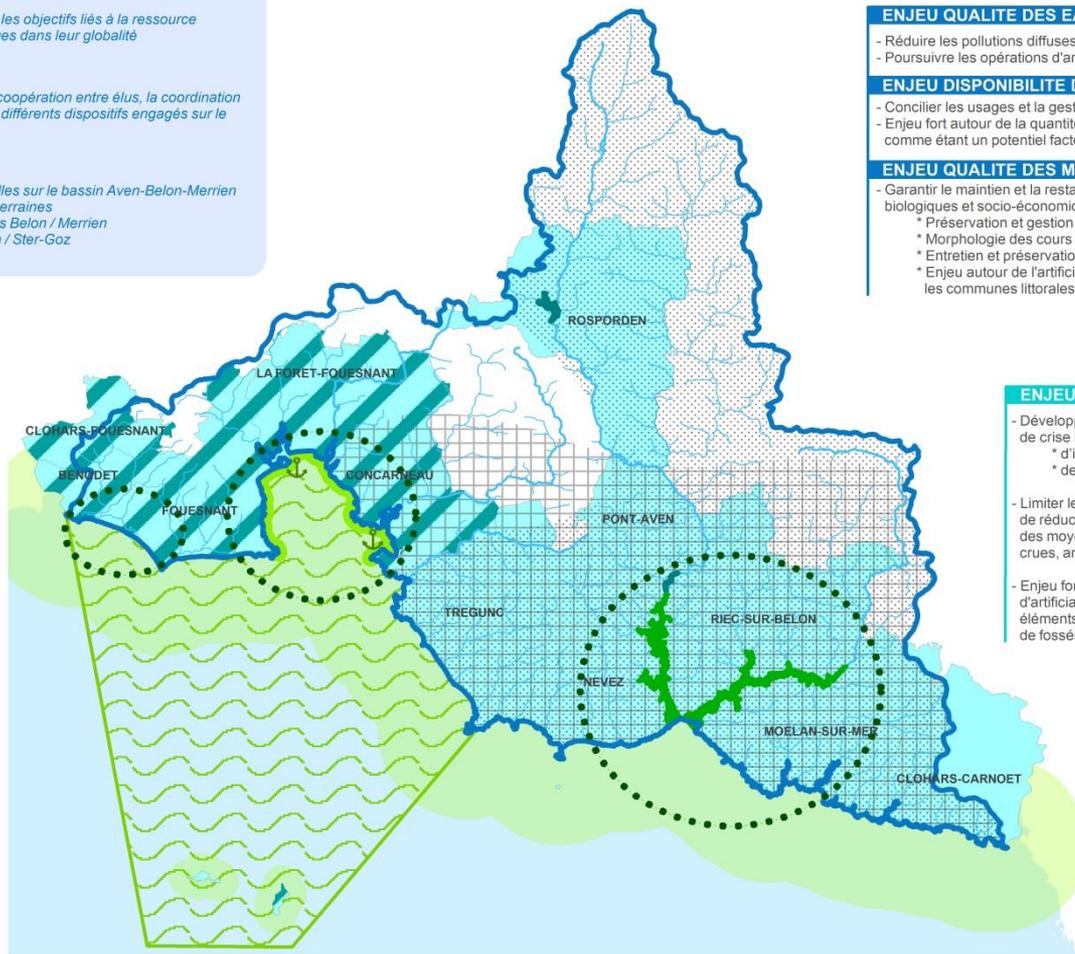
- Garantir le maintien et la restauration des fonctionnalités écologiques, biologiques et socio-économiques des milieux aquatiques et naturels d'intérêt :
 - * Préservation et gestion des zones humides
 - * Morphologie des cours d'eau et continuité écologique
 - * Entretien et préservation du bocage et du réseau de fossés
 - * Enjeu autour de l'artificialisation des sols, en particulier sur les communes littorales

ENJEUX LIES AUX RISQUES NATURELS LIES A L'EAU

- Développer les outils d'information, de prévention et de gestion de crise liés aux risques :
 - * d'inondations sur les communes de Rospenden et de Pont-Aven
 - * de submersions marines pour l'ensemble des communes littorales
- Limiter les dégâts liés à ces risques, en agissant sur les facteurs de réduction possibles des phénomènes recensés, et en garantissant des moyens de protection (préservation des zones d'expansion des crues, aménagements, ...)
- Enjeu fort sur le territoire à mettre en parallèle des problématiques d'artificialisation des sols et de l'entretien et la préservation des éléments structurant du territoire (zones humides, bocage, réseaux de fossés)

ENJEUX LITTORAUX

- Améliorer la qualité bactériologique des eaux marines et conchylicoles afin de concilier les usages
- Préserver la qualité des eaux marines et des habitats marins en réduisant les nuisances physiques et les apports polluants
- Poursuivre les actions de lutte contre les proliférations algales
- Problématique liée au phénomène d'ensablement des estuaires et des ports : engager une réflexion afin de définir les actions envisageables et supportables pour le milieu (désensablement, valorisation)



LEGENDE

ENJEUX ETENDUS A L'ENSEMBLE DES HYDROSYSTEMES DU SAGE

- Enjeux de qualité et de préservation des hydrosystèmes à l'échelle du SAGE

ENJEUX LIES AUX RISQUES NATURELS

- Secteur inondable (crue historique de 2000)
- Communes soumises au risque d'inondation ou de submersion marine
- Communes concernées par le Territoire à Risque Important d'inondation (forts enjeux économiques et humains)

ENJEUX LITTORAUX

- Pressions littorales liées aux multiples activités en place
- Pressions sur les milieux marins centrées sur la baie de Concarneau et les îles de Glélan
- Site régulièrement touché par les marées vertes



Secteurs conchylicoles



Problématique d'ensablement des estuaires



Ports faisant l'objet de dragages d'entretien

HETEROGENEITE DES CONNAISSANCES

- Qualité des eaux souterraines
- Qualité physico-chimique des eaux superficielles



I. Etat des lieux et diagnostic

Mobilisation des acteurs

- **5 réunions du bureau**
- **4 réunions de la CLE**
- **6 réunions des commissions thématiques**
- **Une vingtaine d'entretiens individuels**
- **Consultation des acteurs :**
 - Pour l'état des lieux ⇒ 130 remarques
 - Pour le diagnostic ⇒ 120 remarques

I. Etat des lieux et diagnostic

Validation des documents



II. Rapport d'activité 2012

A valider lors de la CLE du 20/12/13

Bilan présenté lors de la CLE DU 12/12/12

Conformément à l'article R. 212-34 du code de l'environnement, le rapport d'activité permet au comité de bassin d'avoir une vision annuelle concernant l'état d'avancement des travaux et des orientations de la CLE, ainsi que les résultats et perspectives de la gestion des eaux sur le périmètre du Sage



Rapport d'activité :

- Bilan par fiche cation
- Annexes détaillant le bilan de chaque programme opérationnel
- Téléchargeable sur le site internet dans : espaces membres/docs de travail

III. Bilan 2013 et prévisionnel 2014

Méthodologie

➤ Les temps forts de 2013

➤ Bilan financier

- ⇒ prévisionnel 2014 à valider lors de la CLE du 20/12/13
- ⇒ demandes de subvention devant être envoyées avant le 31/12/13

➤ Bilan par territoire ou dispositif

- ⇒ Elaboration du SAGE
- ⇒ Volet opérationnel :
 - *Bassins versants de l'Odet à l'Aven hors PAV*
 - *PAV*
 - *Bassins versants Aven/Belon/Merrien*

III. Bilan 2013 et prévisionnel 2014

Les temps forts de 2013

- Réalisation de la première étape du SAGE (état des lieux et diagnostic)
- Mobilisation de l'ensemble des acteurs
- Montée en charge des actions sur le terrain

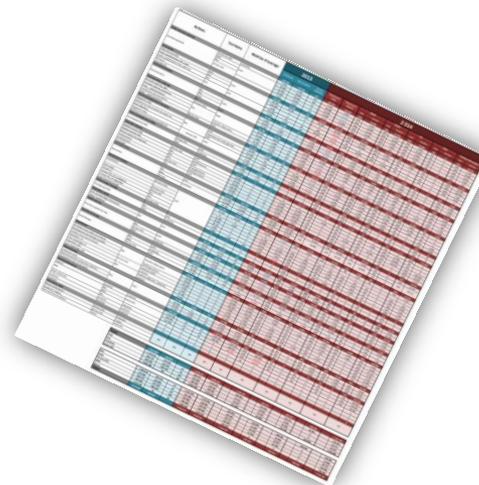


- Mise en ligne du site internet



III. Bilan 2013 et prévisionnel 2014

⇒ ref : document joint

A tilted image of a financial statement table, likely a balance sheet or income statement, showing columns and rows of data. Some cells are highlighted in red and blue, corresponding to the legend below.

X : montant revu à la hausse

X : montant revu à la baisse

III. Bilan 2013 et prévisionnel 2014 (en €TTC)

Elaboration du SAGE

Rappel des actions
Animation générale
Etudes : EDL et diagnostic du SAGE Schéma EP et transfert de compétence assainissement (cca)
Communication

Bilan provisoire 2013 :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
379 000	166 000	44

Budget prévisionnel 2014 :

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
227 000	218 000

III. Bilan 2013 et prévisionnel 2014

Bassins versants de l'Odet à l'Aven hors PAV

Rappel des actions

Animation générale

Animation agricole (collective +accompagnement individuel)

Communication

Suivi de la qualité de l'eau

Milieux aquatiques (zones humides et cours d'eau)

Volet phyto non agricole

Foncier

Bilan provisoire 2013 :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation
366 574	221 180	60%

Budget prévisionnel 2014 :

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
323 899	343 659

III. Bilan 2013 et prévisionnel 2014

PAV

Rappel des actions
Animation générale
Etudes
Animation agricole (collective +accompagnement individuel)
Suivi de la qualité de l'eau
Communication
Milieux aquatiques (volet zones humides renforcé)
Breizh Bocage
Economie
Foncier
Assainissement

Bilan provisoire 2013 :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation
775 815	241 912	31%

Budget prévisionnel 2014 :

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
508 775	675 445

III. Bilan 2013 et prévisionnel 2014

Bassins versants Aven/Belon /Merrien

Rappel des actions

Animation générale

Etudes

Animation agricole (accompagnement des MAE)

Suivi de la qualité de l'eau

Milieux aquatiques (cours d'eau)

Breizh Bocage

Assainissement

Bilan provisoire 2013 :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
286 200	286 248	100

Budget prévisionnel 2014 :

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
196 200	190 200

III. Bilan 2013 et prévisionnel 2014

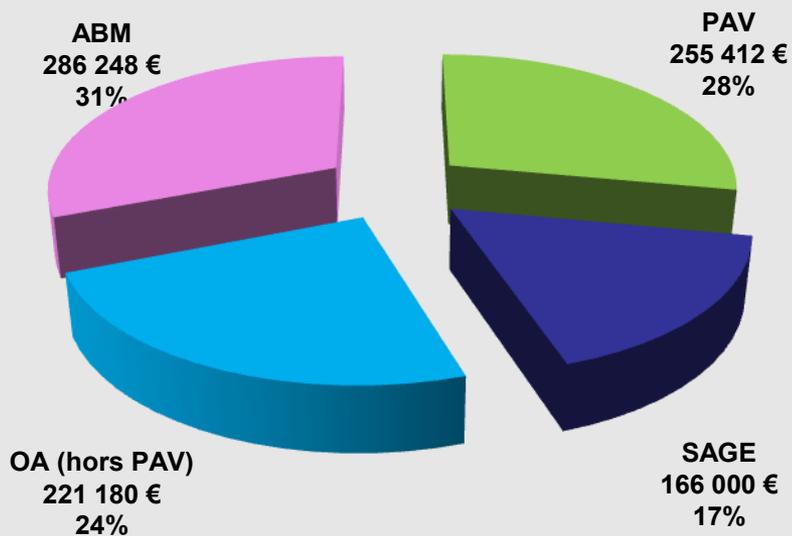
Bilan financier 2013 (provisoire ttc)

Prévisionnel : 1 807 589 €

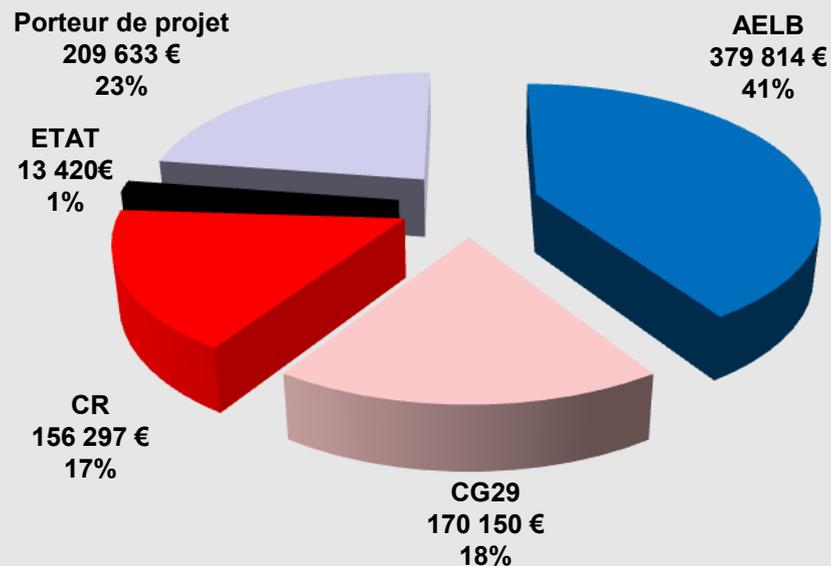
Réalisé: 915 340 €

⇒ Taux de réalisation : 51%

Répartition par dispositif



Répartition des financements



III. Bilan 2013 et prévisionnel 2014

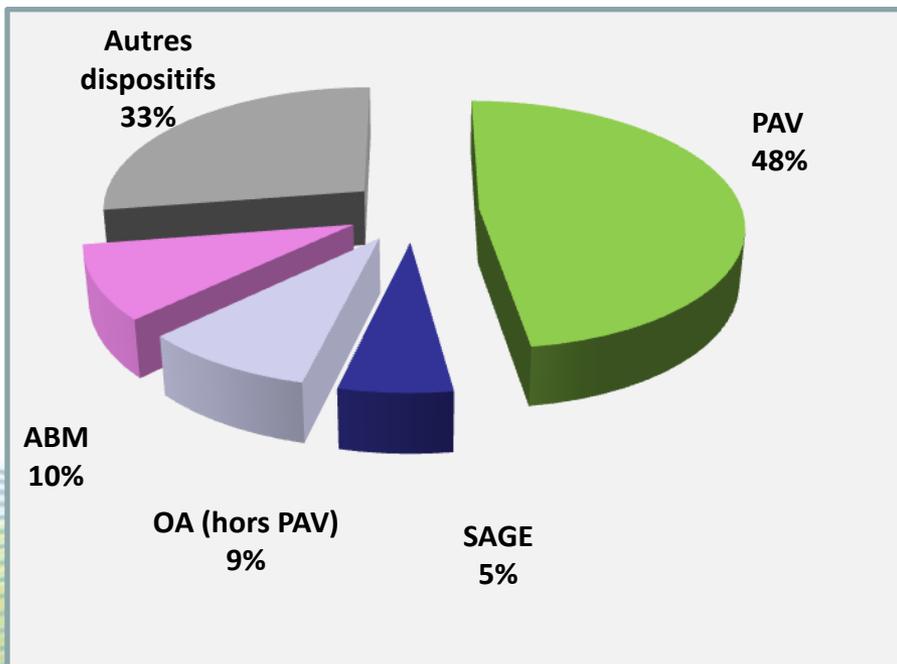
Prévisionnel 2014 (en ttc)

Prévisionnel initial : 3 318 314 €

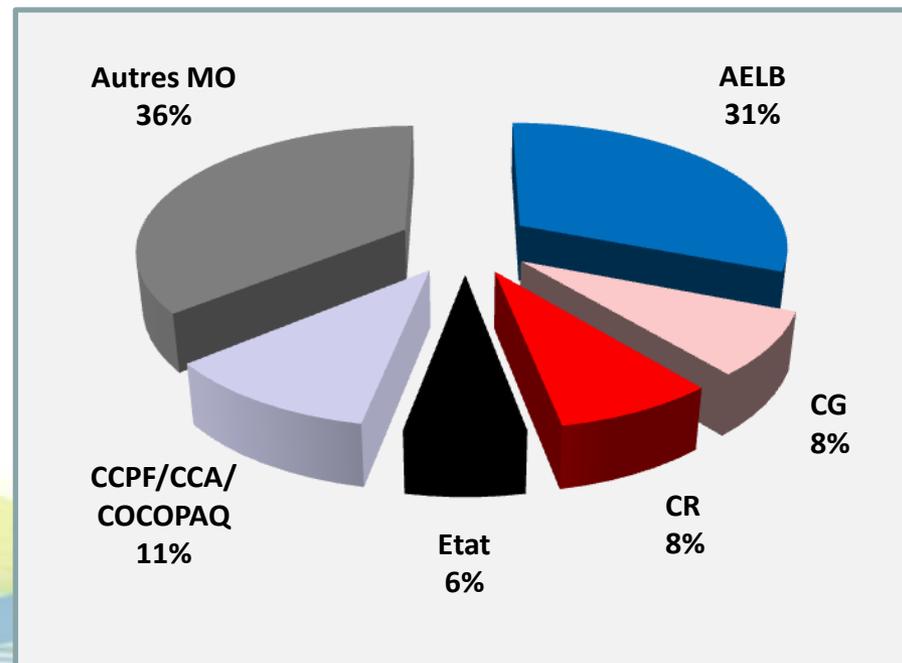


Prévisionnel réajusté : 3 660 204 €

Répartition par dispositif

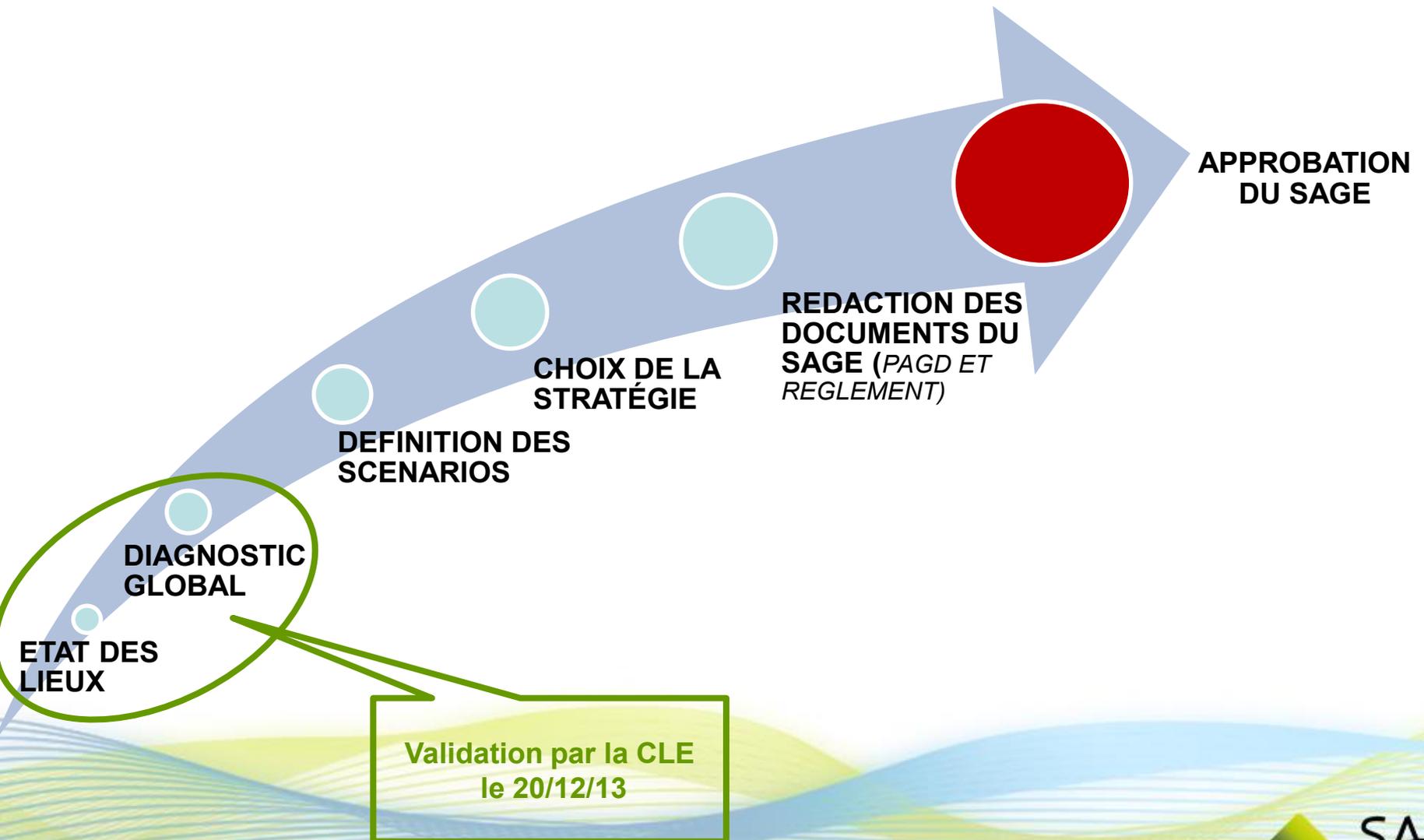


Répartition par financeur



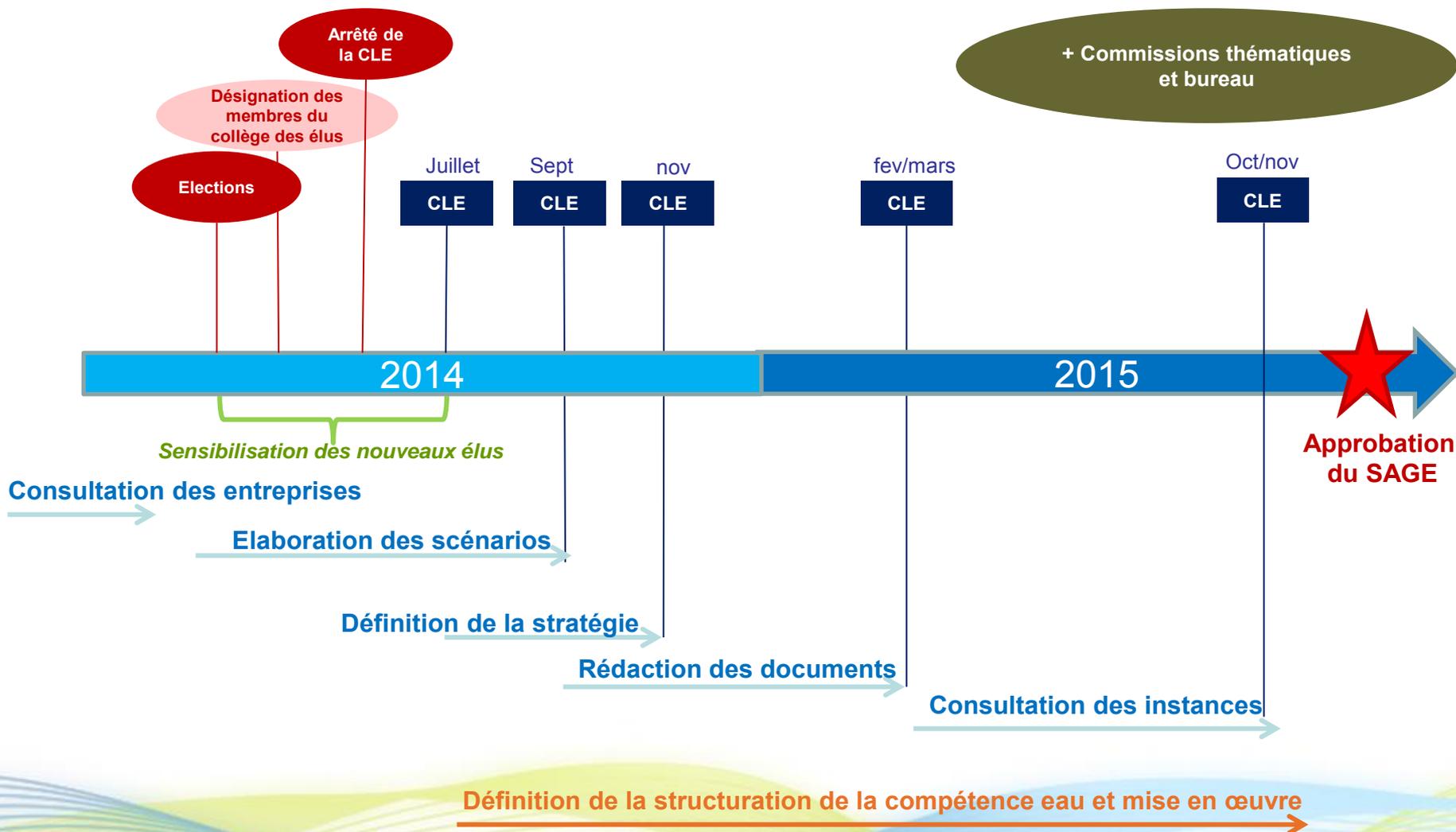
IV. Les prochaines étapes du SAGE

Rappel :



IV. Les prochaines étapes du SAGE

Le planning



⇒ Arrêté modificatif de la CLE (mai/ juin 2014 au plus tard)

